

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration

du vendredi 5 mai 2023 à 10h 30 par vidéoconférence

Présences :

Claude Bédard, président

Pierre Laplante, vice-président à la trésorerie et administrateur responsable du dossier « Assurances collectives »

Roland Côté, administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite »

Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat

Invité pour le point 2 : Didier Dubois, de la firme HRM, animateur du mini colloque organisé par la FRUQ le 21 octobre 2022 et de l'atelier virtuel tenu le 22 mars 2023.

Monsieur Claude Bédard, président, accueille les participants à cette réunion du conseil d'administration.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour comprend les points suivants :

- Échanges avec monsieur Didier Dubois, de la firme HRM/ Stratèges en marketing RH, animateur du mini colloque du 21 octobre 2021 et de l'atelier virtuel du 22 mars 2023 organisés par la FRUQ;
- Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 26 septembre 2022;
- États financiers au 31 mars 2023;
- Projet du CTREQ accepté par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MÉI): les suites;
- Varia :
 - o Siège vacant au conseil d'administration
 - o Prochaine réunion du conseil d'administration

Le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Échanges avec monsieur Didier Dubois, de la firme HRM /Stratèges en marketing RH, animateur du mini colloque du 21 octobre 2021 et de l'atelier virtuel du 22 mars 2023 organisés par la FRUQ

Monsieur Didier Dubois revient sur l'enjeu de communication, fondamental tant pour les associations affiliées que pour la FRUQ elle-même. Dans un premier temps, il suggère que chaque association réfléchisse sur ce qu'elle veut communiquer à ses membres actuels et futurs et sur les moyens pour y arriver. Cela pourrait être une réflexion annuelle ou aux deux

ans sur son rôle et la façon dont elle entend l'assumer. Sans cette réflexion périodique, il y a un danger de décalage entre les membres du conseil d'administration, dont certains y sont depuis longtemps, et les nouveaux retraités qui ont ou auront des intérêts différents par rapport à leur appartenance à l'association de retraités de leur ancien employeur. Ce sera à chaque association de déterminer à qui elle veut confier ce rôle : un membre du CA, un membre dédié pour ce faire, etc. et comment elle veut le faire : une infolettre, un espace de partage, etc. Par ailleurs, il ressort des interventions lors de l'atelier du 22 mars 2023 que chaque association a tout avantage à renforcer ses relations avec le service des ressources humaines de son établissement respectif pour rejoindre, en temps opportun, les futurs retraités et lui donner plus de visibilité.

Pour ce qui est du rôle de communication de la FRUQ, il se situe à un autre niveau : non seulement il comporte un partage d'outils fondamentaux (tels que les protocoles d'entente avec l'établissement d'origine et autres documents pouvant les aider à remplir leur mission), mais aussi l'établissement d'un outil de contacts plus fréquent. On pourrait penser, par exemple, à un comité de liaison.

Monsieur Claude Bédard remercie monsieur Dubois de sa précieuse collaboration qui a permis d'avancer considérablement et de clarifier plusieurs points : l'implication des services de ressources humaines, l'importance cruciale du volet « communications » pour les associations, le développement des relations de la FRUQ et de ses associations affiliées, pour ne mentionner que ceux-là.

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 26 septembre 2022

3.1. Adoption

Proposé par Claude Bédard avec l'appui de Pierre Laplante, le procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 26 septembre 2022 est adopté.

3.2 Suivis du procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 26 septembre 2022

3.2.1 La présente réunion débute avec le bilan de l'atelier virtuel tenu le 22 mars 2023 à la suite du mini colloque d'octobre 2022. Monsieur Didier Dubois est invité pour ce point.

3.2.2 L'évolution du projet CTREQ revient à l'ordre du jour.

4. États financiers au 31 mars 2023

Monsieur Pierre Laplante fait état des résultats pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 mars 2023 et du bilan au 31 mars 2023, date à laquelle l'encaisse était de 30 980,64\$. La

seule dépense à venir est la facture d'honoraires de monsieur Didier Dubois pour la présente réunion du conseil d'administration.

5. Projet du CTREQ accepté par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MÉI): les suites

Monsieur Claude Bédard rappelle qu'à la suite d'un nouvel appel de projets du MÉI en innovation sociale, le projet du CTREQ a été retenu. Le MÉI contribue pour 250 000\$. Pour la FRUQ, ceci implique une double implication. D'une part, il s'agira de partager et tester, avec les associations affiliées et leurs membres, les outils en ligne qui seront développés. D'autre part, la participation de monsieur Bédard, à titre de président de la FRUQ, au comité de coordination du projet, est déjà bien amorcée par des rencontres virtuelles. La prochaine rencontre du comité est à Québec le 8 juin prochain. Le conseil d'administration de la FRUQ déterminera ultérieurement comment il entend partager l'avancement du projet avec les associations affiliées.

6. Varia :

6.1. Siège vacant au conseil d'administration

Les membres échangent sur la situation car un siège est vacant au conseil d'administration depuis plus de deux ans. L'importance que doit donner la FRUQ au volet « communication » de sa mission amène une réflexion sur la composition du conseil d'administration quant au nombre de membres au conseil et à leurs responsabilités respectives. Un projet de modifications aux *Statuts et Règlements généraux* de la FRUQ pourrait être étudié par les membres du conseil à leur prochaine réunion, lequel projet faciliterait l'attraction d'une personne responsable des communications.

6.2. Prochaine réunion du conseil d'administration

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu au début du mois de septembre 2023. La date reste à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

